

NOTE SYNTHETIQUE

SUR LES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025 ET LES BUDGETS PRIMITIFS 2026

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 a fixé les obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité :

- Données synthétiques sur la situation financière
- Listes des concours sous forme de subventions, cotisations ou contributions (versés en 2025, engagés en 2025 et à prévoir en 2026)
- Liste des organismes dans lesquels la collectivité détient des parts de capital, verse des subventions
- Liste des délégataires de Service Public

Cette note synthétique reprend également :

- Une présentation synthétique du compte financier unique 2025 et du budget primitif 2026 du budget principal ;
- Une présentation synthétique des comptes financiers uniques 2025 et des budgets primitifs 2026 des budgets annexes Zone d'activités, Gestion des équipements touristiques, Adduction eau potable et Assainissement.
- En annexe, une présentation détaillée (par comptes) des comptes financiers uniques 2025 et des budgets 2026, ainsi que les tableaux de reprise des résultats.

Les orientations budgétaires 2026 de Bresse Louhannaise Intercom' ont été présentées et débattues lors du Conseil communautaire du 4 février 2026.

Le budget 2026 s'inscrit dans un contexte de forte dégradation de la situation financière nationale et est conçu en tenant compte d'un contexte marqué par des incertitudes et des tensions persistantes :

- Incertitudes liées à l'évolution du contexte géopolitique ;
- Tensions sur la situation économique et sociale ;
- loi de finances 2026 promulguée le 19 février 2026.

Dans le cadre des échéances électorales avec le renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, il reviendra au futur exécutif de fixer le cap du nouveau mandat 2026-2032. Il pourra s'appuyer sur :

👉 **le projet de territoire** adopté en juin 2025 fixant 4 enjeux structurants qui se déclinent en 12 actions et 29 axes.



- ✎ les réflexions engagées dans le cadre du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** pour lequel les études sont en cours dans le cadre du renouvellement du SCOT. Les actions qui seront identifiées seront à mettre en œuvre par Bresse Louhannaise en ce qui la concerne. Elles devront s'inscrire dans une trajectoire compatible avec la SRADDET avec une réduction de la consommation énergétique finale et un objectif de taux d'énergies renouvelables sur le territoire.
- ✎ les réflexions engagées dans le cadre de la démarche de renouvellement de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** avec la CAF. Pour mémoire, la CTG 2022-2026 comprend 5 axes : enfance-jeunesse, animation de la vie sociale, parentalité, petite-enfance, gouvernance-pilotage.

Le budget 2026 proposé est un **budget de continuité** qui reprend les actions engagées et des projets qui s'inscrivent dans les axes stratégiques définis et l'action menée depuis le début de la mandature.

BLI agit concrètement autour des grandes priorités suivantes :

Renforcer l'attractivité économique par l'implantation et le développement des entreprises et la création d'emplois :

Une enveloppe annuelle de 50 000 € sera consacrée aux aides directes aux entreprises pour les investissements immobiliers des entreprises et pour l'hébergement touristique.

Les opérations d'aménagement et d'acquisition sur les ZA seront poursuivies afin d'assurer la production, à moyen et long terme, d'une offre foncière conforme aux besoins des entreprises et adaptée au territoire pour un montant prévisionnel de 280 423€.

Les actions pour favoriser un retour à l'emploi seront maintenues :

- par le soutien de l'agence de développement économique Bresse Initiative
- par le soutien financier de la Mission Mobilité dans le cadre de son accompagnement à la mobilité
- par le soutien financier de la Mission Locale dans le cadre de son accompagnement social et professionnel des jeunes
- par le soutien financier de la Mission d'Information Professionnelle

Développement des mobilités :

Au vu du plan de mobilité simplifié de Bresse Louhannaise Intercom', BLI engage progressivement le déploiement des actions qui relèvent de sa compétence, l'animation et la communication.

Développement du transport solidaire dans le cadre d'un partenariat engagé avec la Croix Rouge mis en place fin 2025 et opérationnel en 2026, service complémentaire au transport à la demande de la collectivité existant depuis de nombreuses années.

Mise en place d'abris parcs à vélos sécurisés

Afin d'inscrire durablement le vélo comme mode de déplacement du quotidien, et pour que le manque de stationnement et la crainte du vol ne soient plus un frein à la pratique du vélo, Bresse Louhannaise Intercom' propose d'équiper en 2026 d'abri à vélos sécurisés ses équipements aquatiques : Aquabresse et piscine à Cuiseaux.

Par la suite, d'autres sites intercommunaux seront équipés progressivement tels que les zones de loisirs. En complément de cette mise en place d'abris à vélos sécurisés, des bornes de stationnement de vélos viendront compléter les équipements intercommunaux.

Animer et communiquer en 2026 :

- sur la pratique du covoiturage au sein des entreprises des zones d'activités en s'appuyant sur mobigo covoiturage avec la mise en place de communautés par zones d'activités afin de faciliter le regroupement de covoitureurs ;
- Sur le programme « Savoir rouler à vélo » déjà engagé depuis 2023 dans le cadre de journées sportives scolaires ;
- Sur le challenge mobilité de la Région ;
- Sur le forfait mobilité durable mis en place en 2023 pour les agents au sein de Bresse Louhannaise Intercom'.

Habitat et aménagement du territoire

Dispositif France Rénov'

Afin d'accompagner la rénovation du parc privé, Bresse Louhannaise Intercom' a conventionné avec l'Etat, le Département et 8 autres EPCI pour un pacte territorial France Rénov' pour déployer le service public de la rénovation de l'habitat afin d'informer les ménages sur les thématiques de la rénovation énergétique et des travaux d'adaptation pour le maintien à domicile.

Une enveloppe de 11 326,40€ est consacrée en 2026 (soit 0,40€/habitant) par Bresse Louhannaise Intercom' pour ce dispositif et des locaux sont mis à disposition, au sein de la Maison de l'Emploi, pour accueillir les permanences.

Poursuite de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec le programme Petites Villes de Demain

« Petites Villes de Demain » est un programme qui vise à accompagner la revitalisation de communes de moins de 20 000 habitants et leur intercommunalité, exerçant des fonctions de centralité, offrant un niveau d'équipement et de services à leurs habitants et également aux territoires alentours.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires et concourt à la revitalisation des deux centralités de la communauté de communes, que sont Louhans-Châteaurenaud et Cuiseaux. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation de Louhans-Châteaurenaud et Cuiseaux pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Le contenu de l'ORT porte sur différentes thématiques :

- Intervention sur l'habitat, notamment : lutte contre l'habitat dégradé ou indigne, lutte contre la vacance, production de logements attractifs (retour des familles en ville) et adaptés pour les personnes âgées.
- Maintien de l'offre de commerces, de services et d'équipements
- Valorisation du patrimoine et des espaces publics
- Développement des mobilités

Construire un développement durable avec le schéma directeur intercommunal de l'assainissement

Bresse Louhannaise Intercom' a engagé en 2025 l'élaboration d'un schéma directeur intercommunal d'assainissement, étape clé pour préserver l'environnement, améliorer la qualité de service et préparer l'avenir. Un diagnostic précis des réseaux d'assainissement et stations d'épuration a été réalisé en 2025 et permettra une planification des travaux nécessaires pour garantir un service efficace et durable et la protection du cadre de vie avec une meilleure qualité des eaux et la préservation des ressources naturelles.

Une réflexion devra être menée en 2026 sur l'impact des eaux pluviales collectées dans les réseaux unitaires afin d'étudier l'impact financier sur le système d'assainissement mais également les frais d'entretien du réseau strictement pluviale (nettoyage des grilles EP + curage du réseau EP).

L'entretien et l'aménagement de la voirie communale pour assurer la sécurité sur le territoire

Bresse Louhannaise Intercom' maintient un budget conséquent de 1 750 000 € pour des routes plus sûres et plus agréables mais aussi pour l'entretien des ouvrages d'art. Chaque année, cela représente entre 80 à 90 chantiers pour 30 à 35 kms de linéaire de voiries traitées (sur la base des critères de priorisation définis par le diagnostic voirie).

Favoriser la pratique sportive

Avec 6 salles multisport, une piscine couverte, une piscine plein air, une baignade naturelle, un terrain de motocross et la construction d'un nouvel équipement multisport dont les travaux ont démarré en août 2025, Bresse Louhannaise Intercom' poursuit ses efforts pour offrir des infrastructures de qualité tout en maîtrisant l'évolution des dépenses.

L'année 2026 sera marquée par des investissements et des actions ciblées pour favoriser la pratique sportive et la modernisation de ses équipements,

En assurant la maintenance et la gestion des équipements sportifs terrestres et aquatiques intercommunaux pour un montant de 247 879 € (investissement et fonctionnement).

En répondant aux besoins en termes d'équipement avec la construction d'un équipement multisport à Branges. Les marchés pour la construction d'une salle multisport ont été attribués par les commissions d'appel d'offres en date des 10 et 16 juillet et 23 septembre 2025.

Les travaux ont débuté en septembre pour une livraison prévue en avril 2027.

Le coût travaux au vu des marchés attribués est de 6 959 536,48€ HT avec des subventions et participation financière de la commune de Branges, pour un montant total de 4 973 281,44€ soit à hauteur de 71,45 % sur la globalité du projet. Un emprunt a été souscrit à hauteur de 2 500 000€ finançant également des autres frais divers et les coûts de maîtrise d'œuvre.

Ce nouvel équipement permettra de répondre au besoin croissant de créneaux horaires des associations locales ainsi qu'au développement de nouvelles pratiques telles que le futsal, sport santé, sport adapté, handisport et une pratique jusqu'en compétition interrégionale.

En garantissant le « savoir courir » « savoir nager » et le « savoir rouler » en collaboration avec l'Education Nationale avec la poursuite d'une action partenariale et sportive avec des classes qui valideront l'acquisition de leurs compétences à la suite de leur cycle d'apprentissage à l'école.

Avec le dispositif coupons sport dont l'objectif est de favoriser l'accession des enfants et des jeunes de 18 ans maximum du territoire à la pratique d'une activité sportive par une aide financière permettant d'alléger le montant de la cotisation annuelle.

Ce dispositif s'applique aux associations sportives du territoire partenaires de la communauté de communes et dans le cadre de l'école de nage Aquabresse.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 3 206 coupons sport d'une valeur de 10 € ont été remis soit 32 060€.

Pour l'année scolaire 2025-2026, 2 721 coupons sport d'une valeur de 10€ ont été remis à ce jour.

Développer les activités et animations dans les équipements aquatiques

- Remplacement du grand plongoir de la piscine plein air à Cuiseaux dans le cadre de la mise en conformité
- Stages « J'apprends à nager » à Aquabresse et à la piscine à Cuiseaux dans le cadre du dispositif du Ministère des Sports en partenariat avec la Fédération Française de la Natation
- Développement d'animations thématiques régulières à Aquabresse et à la piscine à Cuiseaux

Faire de l'éducation un levier essentiel pour l'épanouissement des enfants et la réussite des générations futures

Bresse Louhannaise Intercom' poursuit également ses efforts pour garantir un accompagnement scolaire de qualité, un cadre d'apprentissage moderne, sécurisé et durable pour les élèves avec notamment une dotation pour les fournitures scolaires à hauteur de 60€ par élève, le financement de sorties/projets/voyages, la prise en charge d'actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

La poursuite de l'équipement informatique des écoles, de la mise en place de classes tablettes et d'équipements interactifs :

A partir de l'état des lieux du matériel, l'intercommunalité investit pour :

- Permettre l'équipement de base de chaque école avec l'installation de vidéo projecteurs interactifs
- Disposer d'un pool équipements mobiles mutualisés (type classes robots et tablettes)

Une offre de qualité en termes d'accueil pour l'enfance et les familles

Bresse Louhannaise Intercom' a obtenu en janvier 2026 le label qualité + de la CAF qui permet d'améliorer l'accueil de loisirs en structurant mieux l'organisation quotidienne. Il encourage la formation et la coordination de l'équipe d'animation, ce qui améliore l'encadrement et la qualité des activités proposées. Il favorise aussi une meilleure prise en compte des besoins des enfants et des familles (écoute, information, adaptation des temps), tout en mettant en place des outils d'évaluation pour ajuster et améliorer en continu le fonctionnement du service.

Le déploiement d'une politique culturelle avec le réseau des bibliothèques intercommunales

La convention territoriale de développement culturel entre Bresse Louhannaise Intercom', le Département et l'Etat permettra d'améliorer le service du réseau des bibliothèques en renforçant les partenariats et les moyens mis à disposition.

Elle permet de développer des actions culturelles de qualité (rencontres d'auteurs, ateliers, expositions...), d'enrichir les collections et de mieux les adapter aux publics.

Le travail avec l'Éducation nationale favorise les actions auprès des scolaires, tandis que l'appui de la DRAC et du Département soutient la professionnalisation des équipes et l'égalité d'accès à la culture sur l'ensemble du territoire.

La mise en place d'une politique documentaire améliore le service du réseau des bibliothèques en permettant une gestion cohérente et concertée des collections. Elle garantit des acquisitions mieux adaptées aux besoins des publics, évite les doublons inutiles et favorise la complémentarité entre les bibliothèques du réseau. Elle facilite également la mise à jour des fonds, leur valorisation et le partage des ressources, offrant ainsi aux usagers une offre plus riche, plus lisible et de meilleure qualité sur l'ensemble du territoire.

La compétence « Construction, gestion et exploitation d'un crématorium » transférée par arrêté préfectoral du 1^{er} août 2025

Suite au constat de la nécessité d'un tel équipement sur le territoire de la Bresse louhannaise (avec un rayonnement possible sur une grande partie du territoire de la Bresse bourguignonne) dans le cadre des services aux familles, une étude va être engagée en 2026 pour évaluer la faisabilité de la construction d'un crématorium dans le secteur géographique de Louhans et son mode de réalisation (DSP, régie...) avec l'examen des conditions techniques, juridiques et administratives des terrains disponibles pour recevoir l'équipement compte tenu des estimations d'obsèques avec crémation et des implantations concurrentes existantes dans la région.

Sous réserve de la faisabilité, il sera réalisé le programme fonctionnel et le recours à un AMO pour le lancement et la passation de la DSP si ce mode de gestion est retenu.

Au vu des dépenses et recettes prévisionnelles de fonctionnement et d'investissement avec prise en compte des restes à réaliser et des résultats 2025, le financement du budget principal 2026 nécessitera de recourir à un emprunt de 2 894 990€ (dont 2 500 000€ d'emprunt pour la construction de la salle de sport déjà voté en 2025 et signé début 2026).

La fiscalité est maintenue aux mêmes taux qu'en 2025 :

- Taxe d'habitation : 5,75 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 5,85%
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 15,37%
- Taux CFEu : 21,84%

Les finances de la Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' s'articulent autour de cinq budgets que sont le budget principal, le budget annexe Zones d'activités, le budget annexe Gestion des équipements touristiques, le budget annexe Eau potable et le budget annexe de l'Assainissement.

Les Budgets Primitifs 2026 de ces cinq budgets s'équilibrent de la manière suivante :

		Fonctionnement	Investissement
Budget Principal	Dépenses	16 309 007 €	12 922 751 €
	Recettes	16 309 007 €	12 922 751 €
Zones d'Activités	Dépenses	744 731 €	457 206 €
	Recettes	744 731 €	457 206 €
Gestion des équipements touristiques	Dépenses	474 423 €	295 932 €
	Recettes	474 423 €	295 932 €
Eau potable	Dépenses	966 048 €	1 391 012 €
	Recettes	966 048 €	1 391 012 €
Assainissement	Dépenses	4 536 147 €	3 408 399 €
	Recettes	4 536 147 €	3 408 399 €

Le montant des investissements nouveaux pour 2026 (hors emprunt, amortissement et virement de section à section) du budget principal est de 8 982 211€ et tous budgets confondus de 12 672 985 €.

Une présentation des affectations de résultats 2025 et des budgets 2026 (par chapitre) est faite au titre 6 du présent document.

1/ DONNÉES SYNTHÉTIQUES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

La population totale (source INSEE) :

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
28 969 hab	28 992 hab	28 942 hab	28 918 hab	28 928 hab	28 991 hab	28 920 hab

La population DGF :

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026*
30 521 hab	30 512 hab	30 474 hab	30 451 hab	30 438 hab	30 506 hab	30 435 hab

* Les calculs des ratios sont établis à titre indicatif sur la base de la population DGF 2026 prévisionnelle calculée par nos services

La présentation des ratios :

Présentation sur la base du compte administratif et du compte financier unique du budget principal jusqu'en 2025 et sur la base du budget principal prévisionnel pour 2026

❶ Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU* 2025	BP 2026
346,96€	366,97€	383,18€	403,81€	415,40€	425,40€	466,18€

*Le Compte Financier Unique remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif.

❷ Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
400,76€	404,59€	454,10 €	474,45 €	499,76€	513.55€	512,57€

Ces deux ratios (DRF/pop DGF et RRF/pop DGF) permettent de constater que les Recettes Réelles de Fonctionnement restent supérieures aux Dépenses Réelles de Fonctionnement.

❸ Produit des impositions directes / population :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023*	CA 2024*	CFU 2025*	BP 2026*
281,69€	257,17€	218,03€	178,87€	188,83€	184,27€	186,09€

*Impact de la suppression de la CVAE compensée par fraction de TVA

Les ressources fiscales :

Les bases de fiscalité :

	Bases effectives 2021	Bases effectives 2022	Bases effectives 2023	Bases effectives 2024	Bases effectives 2025	Bases prévisionnelles 2026	Evol. 2026/2025
TH	-	-	-	-	-	-	-
THRS	-	-	4 386 892	4 346 092	3 810 086	3 840 563	+0.80 %
TFB	27 741 242	29 144 692	31 180 925	32 681 090	33 390 119	33 657 000	+0.80 %
TFNB	2 010 908	2 080 488	2 227 439	2 313 377	2 088 778	2 105 488	+0.80 %
CFE	8 194 643	8 835 415	9 730 548	10 074 497	10 411 000	10 495 110	+0.80 %

Les réformes fiscales sur la Taxe d'Habitation (TH), la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont compensées par l'Etat avec le versement d'une

fraction du produit net de la TVA (pour la Taxe d'Habitation sur les résidences principales et la CVAE) et avec le versement d'une allocation compensatrice (pour la CFE).

En dehors des constructions, changement de la valeur locative, sur les propriétés, les bases d'imposition 2026 progressent de +0,8% (Loi de Finances pour 2026).

Le produit de Taxe Habitation sur les Résidences Principales :

CA 2018	CA 2019	CA 2020
1 762 002 €	1 836 223 €	1 845 032 €

Depuis 2021, la suppression de la TH est compensée par le reversement d'une fraction du produit net de la TVA à savoir :

	Produit perçu en 2021	Produit perçu en 2022	Produit perçu en 2023	Produit perçu en 2024	Produit perçu en 2025	Produit prévisionnel 2026
Fraction TVA en compensation de la TH	1 910 113 €	2 098 606,65 €	2 135 025 €	2 153 159 €	2 158 941 €	2 158 941 €

La fiscalité des « entreprises » :

Il s'agit de la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER).

La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de la taxe foncière et est due là où l'entreprise dispose de locaux et de terrains.

La TASCOM est assise sur la surface de vente des commerces de détail de plus de 400 m² (hors surface de stockage) et générant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 460 000€.

Les tarifs de la TASCOM sont fixés par la loi et peuvent être modulés par la collectivité de plus ou moins 20 %, à raison de 5 % par an. Le coefficient multiplicateur fixé par BLI a atteint le taux maximum de 1,20 par délibération n° 2020-109 en date du 16 septembre 2020.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) fait désormais l'objet d'une compensation de l'Etat avec le versement d'une fraction du produit de la TVA et d'une part dynamique en fonction de l'évolution de la TVA affectée au Fonds national de l'attractivité économique des territoires.

Le produit de CVAE :

CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
1 489 627 €	1 391 808 €	1 527 263 €	1 355 192 €	1 446 586 €

Depuis 2023, la CVAE n'est plus versée aux EPCI et est compensée par une fraction du produit net de la TVA à savoir :

	Produit versé en 2023	Produit versé en 2024	Produit versé en 2025	Produit prévisionnel 2026
Fraction TVA en compensation de la CVAE	1 533 996 €	1 530 631€	1 587 340 €	1 587 340 €

Le produit de TASCOM :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	Prévision 2026	Evolution 2026/2025
282 553 €	281 492 €	317 034 €	295 668 €	408 041 €*	331 798 €	331 798 €	0 %

**Le produit de TASCOM perçu en 2024 fait suite à une régularisation, par les services des finances publiques, sur la TASCOM des années antérieures, expliquant ainsi le montant en hausse de 408 041€ sur l'exercice 2024.*

Le produit des IFER :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	Prévision 2026	Evolution 2026/2025
145 776 €	157 583 €	176 031 €	194 474 €	208 975 €	243 118 €	246 278 €	1,3 %

Les allocations compensatrices :

CA 2020	CA 2021*	CA 2022*	CA 2023*	CA 2024*	CFU 2025*	Prévision 2026*	Evolution 2026/2025
338 835 €	884 314 €	1 003 429 €	1 205 593 €	1 273 878 €	1 342 940 €	1 342 940€	0%

**Evolution des allocations compensatrices dans le cadre de la réforme sur la TFB et la CFE.*

⑤ Dépenses d'équipement brut / population :

Ce ratio évalue l'investissement de la communauté de communes, regroupant ainsi les dépenses liées à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable.

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
87,54€	90,23€	123,85 €	184,16 €	150,73€	117,42€	317,25€

⑥ Encours de la dette (capital)/population :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026*
258,66€	238,79€	312,55 €	289,61 €	267,47 €	249,02 €	349,74€

**Ratio incluant l'emprunt de 2 500 000 € salle de sport et l'emprunt d'équilibre de 394 990€*

Le tableau d'annuité de la dette (capital + intérêts) :

Années	Budget Principal	Budget Zones d'Activités	Budget Gestion équipements touristiques	Sous-total BP+Budgets annexes avec sub. équilibre possible	Budget AEP	Budget Assainissement	TOTAL	Evolution par rapport à n-1
2025	778 368.23 €	23 691.04 €	36 918.96 €	838 978.23 €	42 941.76 €	120 701.01 €	1 002 621.00 €	
2026	809 359.12 €	20 180.79 €	34 322.48 €	863 862.39 €	42 941.76 €	84 827.13 €	991 631.28 €	-1.10%
2027	892 390.64 €	20 181.03 €	34 505.58 €	947 077.25 €	42 941.76 €	63 972.71 €	1 053 991.72 €	6.29%
2028	870 279.94 €	20 180.71 €	34 509.22 €	924 969.87 €	42 941.76 €	59 299.97 €	1 027 211.60 €	-2.54%
2029	840 201.61 €	20 179.29 €	34 496.29 €	894 877.19 €	42 941.86 €	49 267.00 €	987 086.05 €	-3.91%
2030	836 703.12 €	20 178.31 €	34 491.47 €	891 372.90 €	10 450.44 €	42 680.58 €	944 503.92 €	-4.31%
2031	766 354.38 €	17 457.44 €	34 486.53 €	818 298.35 €	10 450.44 €	30 298.32 €	859 047.11 €	-9.05%
2032	682 504.30 €	17 457.44 €	34 485.77 €	734 447.51 €	10 450.44 €	15 110.80 €	760 008.75 €	-11.53%
2033	613 792.23 €	17 457.44 €	34 476.39 €	665 726.06 €	10 450.44 €	10 554.60 €	686 731.10 €	-9.64%
2034	610 279.88 €	17 457.44 €	34 470.94 €	662 208.26 €	10 450.44 €	10 554.60 €	683 213.30 €	-0.51%
2035	583 453.35 €	17 457.44 €	34 465.29 €	635 376.08 €	10 450.44 €	7 449.92 €	653 276.44 €	-4.38%
2036	554 964.83 €	17 457.44 €	9 031.67 €	581 453.94 €	5 224.97 €		586 678.91 €	-10.19%
2037	498 292.68 €	17 457.44 €		515 750.12 €			515 750.12 €	-12.09%
2038	317 395.27 €	17 457.44 €		334 852.71 €			334 852.71 €	-35.07%
2039	291 872.88 €	17 457.44 €		309 330.32 €			309 330.32 €	-7.62%
2040	289 690.80 €	17 457.44 €		307 148.24 €			307 148.24 €	-0.71%
2041	287 508.72 €	17 457.44 €		304 966.16 €			304 966.16 €	-0.71%
2042	285 326.64 €	13 093.49 €		298 420.13 €			298 420.13 €	-2.15%
2043	283 144.82 €			283 144.82 €			283 144.82 €	-5.12%
2044	238 074.08 €			238 074.08 €			238 074.08 €	-15.92%
2045	235 892.00 €			235 892.00 €			235 892.00 €	-0.92%
2046	233 709.92 €			233 709.92 €			233 709.92 €	-0.93%
2047	201 032.46 €			201 032.46 €			201 032.46 €	-13.98%
2048	107 364.52 €			107 364.52 €			107 364.52 €	-46.59%
2049	105 182.44 €			105 182.44 €			105 182.44 €	-2.03%
2050	103 000.36 €			103 000.36 €			103 000.36 €	-2.07%
2051	75 818.28 €			75 818.28 €			75 818.28 €	-26.39%
Total depuis 2026	11 613 589.27 €	306 025.46 €	353 741.63 €	12 273 356.36 €	239 694.75 €	374 015.63 €	12 887 066.74 €	

⑦ Ratio de capacité de désendettement prévisionnelle au vu de la CAF brute au 31/12/2025

La capacité de désendettement permet de mesurer le nombre d'années théoriques nécessaires pour éteindre la dette à capacité d'autofinancement brute constante.

En moyenne, une collectivité emprunte sur des durées de 15 ans. Ainsi, une collectivité qui a une capacité de désendettement supérieure ou égale à 15 ans est déjà en situation critique. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de désendettement se situe à 12 ans.

La capacité de désendettement est évaluée à 2,71 années au 31/12/2025.

⑧ DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
35,77€	36,40€	37,21€	38,50€	41,17€	43,98 €	44,09 €

⑨ Dépenses de personnel / DRF :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
48,22%	48,29%	49,57 %	49,38%	50,83%	52,06%	50,61%

⑨ bis Dépenses de personnel / DRF (hors attributions de compensation-FNGIR) :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
60,17%	59,46%	60,43 %	59,54 %	60,94%	61,96 %	59,28%

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

⑩ (DRF + Remboursement de la dette) / RRF :

CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
91,32%	95,33%	88,28 %	89,33 %	86,94 %	86,56 %	94,93%

Ce ratio correspond à la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la communauté de communes à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la communauté de communes peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement, avec uniquement le recours à l'emprunt.

Situation financière prévisionnelle de la Communauté de Communes

Indicateurs financiers prévisionnels du budget principal – Ratios de niveau

	2022	2023	2024	2025
Taux d'épargne brute au 31 décembre	15,40%	14,91%	16,88 %	17 ,16 %
Montant d'épargne nette	1 587 346,93€	1 544 712,42 €	1 987 153,73€	2 105 116,10€

L'épargne nette mesure la capacité de la collectivité à financer des dépenses d'investissement après avoir intégré l'amortissement du capital de la dette. Elle est assimilée à la capacité d'autofinancement nette.

L'évolution du montant d'épargne net depuis 2022 reflète les efforts de gestion mis en œuvre avec un montant prévisionnel **d'épargne nette** au 31 décembre 2025, à **2 105 116,10€**, et cela bien que la Communauté de Communes ait continué d'investir dans des projets structurants, notamment le Pôle Enfance Jeunesse Famille.

Malgré ces efforts, le taux d'épargne reste juste pour financer les investissements annuels récurrents tels que la voirie, les travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine bâti, le renouvellement informatique et mobilier.

2/ LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUS FORME DE SUBVENTIONS

Au titre de l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS VERSÉES
Subvention scolaire aux associations	32 905 €
Etoile Louhannaise	8 500 €
Centre Culturel et Social Cuiseaux	62 322 €
Subvention biennale des arts	2 500 €
Compagnie Pièces et Main-d'œuvre festival mois thérapeutique	6 000 €
Initiative Saône et Loire	500 €
Mission Mobilité	31 000 €
Mission Insertion Professionnelle	6 000 €
Bresse Initiative*	11 000 €
Total	160 727 €

**Subvention exceptionnelle versée au titre du déménagement*

AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES	SUBVENTION VERSÉE
Total (1 dossier)	7 500 €

HABITER MIEUX SERENITE/OPAH	SUBVENTIONS VERSÉE
Total (25 dossiers)	34 500 €

Au titre de l'année 2026 :

AIDE	SUBVENTION
Centre de sélection de Béchanne*	15 000 €

**Subvention proposée selon le retour de la Région Bourgogne Franche-Comté.*

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
Subvention scolaire aux associations	40 388 €
Etoile Louhannaise	7 000 €
Centre Culturel et Social Cuiseaux	57 322 €
Subvention biennale des arts	5 000 €
Subvention Compagnie Pièces et Main d'œuvre festival mois thérapeutique	6 000 €
Initiative Saône et Loire	500 €
Mission Mobilité	31 000 €
Mission Insertion Professionnelle	10 000 €
Croix-Rouge	4 000 €
TOTAL	161 210 €

AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES	SUBVENTIONS
Crédits inscrits à hauteur de 50 000 €	

3/ LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUS FORME DE COTISATIONS OU CONTRIBUTIONS

Sur le budget principal :

Cotisations :	REALISÉES 2025	INSCRITES EN 2026
Bresse Initiative	45 329,60 €	45 289,60 €
Mission Locale	16 998,60 €	16 983,60 €
ADIL	6 516,13 €	6 510,38 €
Radio Bresse	1 132,24 €	1 132,24 €
Les chemins Clunisiens	630,00 €	630,00 €
Association des Maires de Saône et Loire	2 000,38 €	2 007,05 €
Association des communautés de France	3 181,01 €	3 181,20 €
Territoire numérique (E-Bourgogne)	22 166,00 €	23 000,00 €
France Rénov	5 663,20 €	11 326,40 €
Total Cotisations	103 617,16 €	110 060,47 €

Contributions :	REALISÉES 2025	INSCRITES EN 2026
Syndicat Mixte	172 252,48 €	172 100,48 €
Syndicat de rivières	4 078,25 €	4 100,00 €
EPAGE/GEMAPI	216 072,00 €	216 360,00 €
Total Contributions	392 402,73 €	392 560,48 €

Sur le budget annexe assainissement :

Cotisations :	REALISÉES 2025	INSCRITES EN 2026
ASCOMADE	513,00 €	550,00 €
Total Cotisations	513,00 €	550,00 €

Sur le budget annexe adduction eau potable :

Cotisations :	REALISÉES 2025	INSCRITES EN 2026
ASCOMADE	512,00 €	550,00 €
Total Cotisations	512,00 €	550,00 €

Sur le budget annexe Gestion des équipements touristiques :

Cotisations :	REALISÉES 2025	INSCRITES EN 2026
Ecomusée de la Bresse Bourguignonne	3 812,32 €	3 812,32 €
Gîtes de France Saône et Loire	535,00 €	535,00 €
Total Cotisations	4 347,32 €	4 347,32 €

4/ LISTE DES ORGANISMES POUR LESQUELS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'...

a) **...détient une part de capital**

Une action au prix de 5 000,00 euros au capital de la Société Publique Locale « agence économique régionale » de Bourgogne Franche Comté. La Région Bourgogne Franche-Comté est actionnaire majoritaire de la société et les établissements publics de coopération intercommunale ont eu la possibilité de participer à la construction de la nouvelle agence économique en intégrant au capital de la société ainsi qu'à sa gouvernance.

b) **...garantit un emprunt**

Néant

c) **...verse une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme**

Néant

d) **...est membre des syndicats intercommunaux suivants :**

- Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne ;
- SIVOM du Louhannais et Siced Bresse Nord pour les compétences « ramassage et le traitement des ordures ménagères » et « Assainissement non collectif » ;
- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise, syndicat intercommunal des Eaux de la Seillette, syndicat intercommunal des Eaux de Chalon Sud Est pour la compétence « eau » ;
- Syndicat d'Aménagement de la Tenarre et la Noue pour la compétence Gestion des milieux aquatiques ;
- Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) du bassin versant Seille et affluents ;
- SIVOS Saint-Germain-du-Plain.

5/ LISTE DES DÉLÉGATAIRES DE SERVICE PUBLIC

SAUR, gestion déléguée de l'adduction de l'eau potable.

6/ DÉTAIL PAR BUDGET

6.1 LES BUDGETS ANNEXES

Aux crédits d'investissement prévus au budget principal de la collectivité, viennent s'ajouter ceux des budgets annexes. Ces derniers sont établis pour certaines activités qui tendent essentiellement à produire des biens et services. Ils disposent chacun de leurs propres recettes et s'équilibrent individuellement.

La communauté de communes compte 4 budgets annexes : Zone d'activités, Gestion des équipements touristiques, Adduction eau potable et Assainissement.

En annexe, une présentation détaillée par comptes pour les comptes financiers uniques 2025 et les budgets 2026 de ces budgets annexes.

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES (HT)

A/ Le compte financier unique 2025

En section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 256 875,57 € pour une prévision de 1 112 305 €.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice quant à elles s'élèvent à 247 775,91 € pour une prévision de 1 112 305 €.

En section d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 47 840,05 € pour une prévision de 728 155 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 221 113,55 € pour une prévision de 728 155 €.

Présenté par chapitre en H.T.

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
Chap			
011	Charges à caractère général	375 000,00 €	28 069,64 €
023	Virement à la section d'investissement	416 288,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	311 867,00 €	221 113,55 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 925,00 €	3 845,87 €
65	Autres charges de gestion courante	1 210,00 €	0,64 €
66	Charges financières	3 925,00 €	3 845,87 €
	TOTAL	1 112 305,00 €	256 875,57 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
Chap			
002	Excédent antérieur reporté	426 678,00 €	0 €
042	Opération d'ordre (stocks)	375 000,00 €	28 069,64 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 925,00 €	3 845,87 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses (ventes terrains)	306 687,00 €	215 860,40 €
75	Autres produits gestion courante	0,00 €	0,00 €
77	Produits spécifiques	15,00 €	0,00 €
	TOTAL	1 112 305,00 €	247 775,91 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
001	Solde d'exécution section investt reporté	319 918,00 €	0 €
040	Opérations d'ordre (stocks)	375 000,00 €	28 069,64 €
16	Emprunts et dettes assimilées	33 237,00 €	19 770,41 €
	TOTAL	728 155,00 €	47 840,05 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
021	Virement section fonctionnement	416 288,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	311 867,00 €	221 113,55 €
16	Emprunts et dettes assimilées		
	TOTAL	728 155,00 €	221 113,55 €

Les principaux investissements réalisés en 2025 :

- Sur la ZA Milleure : travaux de renouvellement voirie
- Sur la ZA Aupretin : travaux de renouvellement voirie
- Sur la ZA Cornillier : travaux aire de retournement

Il convient de noter que les dépenses de gestion courante des ZA et d'aides à l'immobilier industriel et à l'hébergement touristique relèvent du budget principal (service attractivité du territoire).

B/ Les résultats 2025 et affectation 2026

Le résultat de la section d'investissement s'élève pour l'exercice 2025 à + 173 273,50€.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève pour l'exercice 2025 à -9 099,66€. Après report du résultat antérieur à + 426 678,92€, le résultat d'ensemble de la section de fonctionnement est excédentaire à + 417 579,26€.

Il est proposé de reporter au budget 2026, 146 643,86€ au compte D001 de la section d'investissement et 417 579,26€ au compte R002 de la section de fonctionnement.

C/ Le budget 2026

Présentation par chapitre en HT

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
Chap			Chap		
011	Charges à caractère général	280 471,00 €	002	Excédent antérieur reporté	417 579,26 €
	<i>dont acquisition terrains</i>	30 471,00 €			
	<i>dont études</i>	10 000,00 €			
	<i>dont Aménagement ZA</i>	240 000,00 €	042	Opération d'ordre (stocks)	293 561,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €			
66	Charges financières	3 454,00 €	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 500,00 €
67	Charges spécifiques	90,00 €			
042	Opérations d'ordre (stocks)	43 090,00 €	70	Produits des services (ventes terrains)	30 000,74 €
	<i>dont stocks</i>	30 000,00 €			
	<i>dont amortissements</i>	13 090,00 €	77	Recettes spécifiques	90,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 500,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	414 116,00 €			
	TOTAL	744 731,00 €		TOTAL	744 731,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunt	17 001,14 €	040	Opérations d'ordre (stocks et amortissements)	43 090,00 €
001	Déficit antérieur reporté	146 643,86 €			
040	Opérations d'ordre (stocks)	293 561,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	414 116,00 €
	TOTAL	457 206,00 €		TOTAL	457 206,00 €

Les dépenses d'investissement prévisionnelles 2026 :

- Boisement pour compensation
- ZA Aupretin : Travaux pour stabilisation de talus
- Acquisition de terrains et frais notariés
- Bornages et branchements divers pour raccordements
- Mise en place d'éclairage LED

Au vu des dépenses et des recettes proposées pour 2026, le budget annexe zones d'activités est à l'équilibre.

BUDGET ANNEXE GESTION DES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES (HT)

A/ Le compte financier unique 2025

En section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 314 193,78 € pour une prévision de 410 069 €.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice quant à elles s'élèvent à 380 954,03€ pour une prévision de 410 069 €.

En section d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 158 708,67 € pour une prévision de 293 827€.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 196 884,60 € pour une prévision de 293 827 €.

Présentation par chapitre en HT

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
Chap, 011	Charges à caractère général	101 308 €	91 951,67 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	133 000 €	131 390,67 €
023	Virement à la section d'investissement	83 485 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 093 €	81 635,59 €
65	Autres charges de gestion courante	900 €	503,92 €
66	Charges financières	8 783 €	8 711,93 €
67	Charges spécifiques	500 €	0,00 €
	TOTAL	410 069 €	314 193,78 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
Chap 042	Opération d'ordre de transfert entre sections	82 227 €	82 226,32 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 300 €	9 459,39 €
73	Impôts et taxes (taxe de séjour)	1 500 €	1 133,20 €
75	Autres produits de gestion courante	310 866 €	287 631,12 €
77	Produits exceptionnels	500 €	504,00 €
002	Résultat reporté	3 676 €	0,00 €
	TOTAL	410 069 €	380 954,03 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	101 002 €	0,00 €
040	Amortissements subventions	82 227 €	82 226,32 €
041	Opérations patrimoniales	25 205 €	12 204,69 €
16	Remboursement d'emprunt	28 000 €	27 990,58 €
21	Immobilisations corporelles	57 393 €	36 287,08 €
	TOTAL	293 827 €	158 708,67 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
021	Virement de la section de fonctionnement	83 485 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	82 093 €	81 635,59 €
041	Opérations patrimoniales	25 205 €	12 204,69 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	103 044 €	103 044,32 €
	TOTAL	293 827 €	196 884,60 €

Les principaux investissements réalisés en 2025 :

Sur la zone de loisirs Louvarel :

- Renouvellement pompe baignade
- Pose d'une clôture et d'un portillon
- Acquisition de divers matériels et outillages

Sur le Gîte Plissonnier :

- Acquisition de divers mobiliers et appareils électroménagers

Sur la Zone de loisirs des Liaurats :

- Acquisition véhicule

B/ Les résultats 2025 et affectation 2026

Le résultat de la section d'investissement s'élève pour l'exercice 2025 à 38 175,93€ et à -66 040,39€ après prise en compte des restes à réaliser en dépense de 3 215€ correspondant au remplacement de la rampe d'accès PMR du gîte Plissonnier.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève pour l'exercice 2025 à +66 760,25 €. Après report du résultat antérieur à + 3 676,03€, le résultat d'ensemble de la section de fonctionnement est excédentaire à + 70 436,28€.

Il est proposé de reporter au budget 2026, 62 825,39€ au compte D001 à la section d'investissement et 4 395,89€ au compte R002 de la section de fonctionnement et d'affecter au compte R 1068 la somme de 66 040,39 €.

C/ Le budget 2026

Présentation par chapitre en HT

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
Chap			Chap		
011	Charges à caractère général	103 631,00 €	002	Excédent antérieur reporté	4 395,89 €
			70	Produits de services (ventes cartes de pêche)	7 300,00 €
012	Charges de personnel	133 000,00 €	73	Impôts et taxes (taxe de séjour)	1 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	147 798,61 €	75	Autres produits de gestion courante <i>dont locations : 70 000 €</i>	378 000,11 €
65	Autres charges de gestion courante	900,39 €		<i>dont subvention d'équilibre du BP : 296 000€</i>	
66	Charges financières	6 000,00 €	77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
042	Amortissements	82 093,00 €	042	Amortissements subventions	82 227,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €			
	TOTAL	474 423,00 €		TOTAL	474 423,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
040	Amortissements subventions	82 227,00 €	040	Amortissements	82 093,00 €
001	Solde d'exécution de la section d'invest. reporté	62 825,39 €	10	Affectation du résultat	66 040,39 €
16	Remboursement d'emprunt	28 600,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	147 798,61 €
21	Immobilisations corporelles <i>dont RAR 2025 : 3 215 €</i>	82 279,61 €			
23	Travaux en cours	40 000,00 €			
	TOTAL	295 932,00 €		TOTAL	295 932,00 €

Les dépenses d'investissement prévisionnelles 2026 :

Sur le Gîte Plissonnier :

- Massif plantes vivaces
- Remplacement luminaires
- Acquisition d'un lave-vaisselle professionnel

Sur la Zone de loisirs des Liaurats

- Travaux suite assec de l'étang
- Travaux de rénovation des chalets
- Plantation d'arbres

Sur la zone de loisirs Louvarel

- Aménagement de la baignade
- Divers aménagements de l'atelier technique

Au vu des dépenses proposées pour 2026, cela nécessite un besoin de financement de 296 000€ qui sera couvert par une subvention de fonctionnement du budget principal.

BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE (HT)

A/ Le compte financier unique 2025

En section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 433 847,38 € pour une prévision de 1 237 861 €.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice quant à elles s'élèvent à 879 636,02€ pour une prévision de 1 237 861€.

En section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 788 862,78€ pour une prévision de 1 567 967€.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 530 574,74€ pour une prévision de 1 567 967 €.

Présenté par chapitre en HT

DEPENSES d'EXPLOITATION			
Chap		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
011	Charges à caractère général	246 310,00 €	118 602,86 €
012	Charges de personnel	60 000,00 €	50 648,59 €
023	Virement à section d'investissement	643 861,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre (amortissements)	280 140,00 €	257 046,85 €
66	Charges financières	7 550,00 €	7 549,08 €
	TOTAL	1 237 861,00 €	433 847,38 €

RECETTES D'EXPLOITATION			
Chap		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
042	Opération d'ordre de transfert entre section	116 000,00 €	60 840,00 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	617 000,00 €	589 152,88 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	4,14 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	229 639,00 €	229 639,00 €
002	Résultat d'exploitation	275 222,00 €	0,00 €
	TOTAL	1 237 861,00 €	879 636,02 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	116 000,00 €	60 840,00 €
041	Opérations patrimoniales	56 400,00 €	12 328,15 €
16	Emprunts	35 500,00 €	35 398,91 €
20	Immobilisations incorporelles	275 000,00 €	21 941,00 €
21	Immobilisations corporelles	26 714,00 €	5 703,08 €
23	Immobilisations en cours	1 058 353,00 €	652 651,64 €
	TOTAL	1 567 967,00 €	788 862,78 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
001	Solde d'exécution reporté	188 867,00 €	0,00 €
021	Virement section de fonctionnement	643 861,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre (<i>amortissements</i>)	280 140,00 €	257 046,85 €
041	Opérations patrimoniales	56 400,00 €	12 328,15 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	261 199,00 €	261 199,74 €
13	Subventions d'investissement	137 500,00 €	0,00
	TOTAL	1 567 967,00 €	530 574,74 €

Les investissements réalisés en 2025 :

Renouvellement de canalisations, extension de réseaux, branchements et travaux divers.

B/ Les résultats 2025 et affectation 2026

Le résultat de la section d'investissement s'élève pour l'exercice 2025 à -258 288,04€ et à -487 963,78€ après prise en compte des restes à réaliser en dépense de 418 543€ correspondant à divers travaux de branchements.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève pour l'exercice 2025 à + 445 788,64€. Après report du résultat antérieur à + 275 222,36€, le résultat d'ensemble de la section de fonctionnement est excédentaire à + 721 011€.

Il est proposé de reporter au budget 2026, 69 420,78€ au compte D001 à la section d'investissement et 233 047,22€ au compte R002 de la section de fonctionnement et d'affecter au compte R 1068 la somme de 487 963,78 €.

C/ Le budget 2026

Présentation par chapitre en HT

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
Chap, 011	Charges à caractère général	145 011,00 €	Chap 002	Excédent antérieur reporté	233 047,22 €
012	Charges de personnel	55 000,00 €	70	Produits des services et ventes	617 000,78 €
042	Opérations d'ordre (amortissements)	285 000,00 €	042	Amortissements subventions	116 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	474 548,00 €			
66	Charges financières	6 489,00 €			
	TOTAL	966 048,00 €		TOTAL	966 048,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	Solde d'exécution d'inv. Reporté	69 420,78 €	021	Virement de la section de fonctionnement	474 548,00 €
040	Amortissements subventions	116 000,00 €	040	Opérations d'ordre (amortissements)	285 000,00 €
16	Emprunts	37 000,00 €	10	Dotations, fonds divers (affectation au compte 1068)	487 963,78 €
20	Immobilisations incorporelles dont RAR 2025 : 12 842€	217 842,00 €	13	Subventions d'investissement	143 500,22 €
21	Immobilisations corporelles	15 000,22 €			
23	Immobilisations en cours dont RAR 2025 : 405 701€	935 749,00 €			
	TOTAL	1 391 012,00 €		TOTAL	1 391 012,00 €

Les dépenses d'investissement prévisionnelles 2026 :

Renouvellement de canalisations, extension de réseaux, branchements et travaux divers

Au vu des dépenses et recettes prévisionnelles de fonctionnement et d'investissement avec prise en compte du report des restes à réaliser et des résultats 2025, le budget annexe Eau potable 2026 est à l'équilibre.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (HT)

A/ Le compte financier unique 2025

En section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 161 589,43€ pour une prévision de 3 558 676 €.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice quant à elles s'élèvent à 3 033 421,09 € pour une prévision de 3 558 676€.

En section d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 030 637,82 € pour une prévision de 3 631 017 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 149 966,37 € pour une prévision de 3 631 017 €

Présenté par chapitre en H.T.

DEPENSES D'EXPLOITATION			
Chap		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
011	Charges à caractère général	2 024 300,00 €	1 214 656,79 €
012	Charges de personnel	240 000,00 €	239 971,25 €
023	Virement à section d'investissement	585 083,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre (<i>amortissements</i>)	685 203,00 €	684 749,65 €
65	Autres charges de gestion courante	10 372,00 €	10 362,94 €
66	Charges financières	12 218,00 €	11 848,78 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	0,02 €
	TOTAL	3 558 676,00 €	2 161 589,43 €

RECETTES D'EXPLOITATION			
Chap		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	2 403 362,00 €	2 901 386,19 €
74	Subventions d'exploitation	29 000,00 €	0,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté	824 814,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre (<i>amortissements</i>)	300 000,00 €	131 757,89 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	3,02 €
77	Produits exceptionnels	1 500,00 €	273,99 €
	TOTAL	3 558 676,00 €	3 033 421,09 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	300 000,00 €	131 757,89 €
041	Opérations patrimoniales	129 000,00 €	128 387,69 €
16	Emprunts et dettes assimilées	108 250,00 €	108 209,12 €
20	Immobilisations incorporelles	685 500,00 €	122 012,52 €
21	Immobilisations corporelles	290 123,00 €	175 641,63 €
23	Immobilisations en cours	2 118 144,00 €	364 628,97 €
TOTAL		3 631 017,00 €	1 030 637,82 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
001	Solde d'exécution reporté	1 048 843,00 €	0,00 €
021	Virement à la section d'exploitation	585 083,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre (<i>amortissements</i>)	685 203,00 €	684 749,65 €
041	Opérations patrimoniales	129 000,00 €	128 387,69 €
13	Subventions d'investissement (<i>Agence de l'Eau</i>)	1 172 526,00 €	326 467,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	10 362,00 €	10 361,53 €
TOTAL		3 631 017,00 €	1 149 966,37 €

Les investissements réalisés en 2025 :

Programme d'extension et réhabilitation de réseaux, de modernisation et amélioration d'ouvrages. Cela correspond notamment au solde des travaux de mise en conformité du système épuratoire à Joudes, à la réhabilitation du réseau rue des Cluzeaux à Louhans.

B/ Les résultats 2025 et affectation 2026

Le résultat de la section d'investissement s'élève pour l'exercice 2025 à + 1 168 171,55€ et à + 981 592,55€ après prise en compte des restes à réaliser en dépense de 309 798€ (correspondant à divers travaux) et en recette de 123 219€ (correspondant au solde de subvention de l'Agence de l'eau).

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève pour l'exercice 2025 à + 871 831,66€. Après report du résultat antérieur à + 824 814,91€, le résultat d'ensemble de la section de fonctionnement est excédentaire à + 1 696 646,57€.

Il est proposé de reporter au budget 2026, 1 168 171,55€ au compte R001 à la section d'investissement et 1 696 646,57€ au compte R002 de la section de fonctionnement.

C/ Le budget 2026

Présentation par chapitre en HT

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
Chap, 011	Charges à caractère général	1 838 942,00 €	Chap 002	Excédent antérieur reporté	1 696 646,57 €
012	Charges de personnel	250 000,00 €	70	Produits des services et ventes	2 633 000,43 €
65	Autres charges de gestion courante	11,00 €	74	Subventions d'exploitation	5 000,00 €
66	Charges financières	9 122,00 €	77	Produits exceptionnels	1 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	042	Opérations d'ordre (<i>amortissements subv.</i>)	200 000,00 €
042	Opérations d'ordre (amortissements)	780 000,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	771 408,00 €			
68	Dotations aux provisions	885 164,00 €			
	TOTAL	4 536 147,00 €		TOTAL	4 536 147,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre (<i>amortissements subv.</i>)	200 000,00 €	001	Solde d'exécution d'inv. Reporté	1 168 171,55 €
16	Emprunts	76 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	771 408,00 €
20	Immobilisations incorporelles	843 100,00 €	040	Opérations d'ordre (amortissements)	780 000 €
21	Immobilisations corporelles <i>dont RAR 2025 : 345€</i>	312 346,00 €	13	Subventions d'investissement <i>(dont RAR 2025 : 123 219€)</i>	688 819,45 €
23	Immobilisations en cours (travaux) <i>dont RAR 2025 : 309 453€</i>	1 976 953,00 €			
	TOTAL	3 408 399,00 €		TOTAL	3 408 399,00 €

Concernant les charges de personnel (012), cela correspond au montant net à rembourser du budget annexe au budget principal pour le temps affecté au service, qu'il s'agisse des techniciens ou des services supports ainsi que le remboursement aux communes au titre des agents mis à disposition.

Dépenses nouvelles d'investissement 2026 :

Réalisation d'études et d'un programme d'extension et réhabilitation de réseaux, de modernisation et amélioration d'ouvrages.

Cela correspond notamment à la poursuite du schéma directeur intercommunal, à la maîtrise d'œuvre et aux travaux de réhabilitation du réseau de la rue du Jura à Louhans, à des travaux de renouvellement rue de l'Eglise à Branges, à la maîtrise d'œuvre et aux travaux de réhabilitation d'un bassin tampon à Cuiseaux.

Au vu des dépenses et recettes prévisionnelles de fonctionnement et d'investissement avec prise en compte du report des restes à réaliser et du résultat 2025, le budget annexe assainissement est à l'équilibre.

6.2 BUDGET PRINCIPAL (TTC)

A) Le compte financier unique 2025

En section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 14 436 954,31€ pour une prévision de 15 863 524€.

Les recettes de fonctionnement de l'exercice quant à elles s'élèvent à 15 829 286,23 € pour une prévision de 15 863 524 €.

En section d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 335 141,89€ pour une prévision de 8 362 178€.

Les restes à réaliser s'élèvent à 288 039€ et correspondent pour l'essentiel :

- au solde des travaux de voirie ;
- à l'acquisition de divers mobiliers et matériels ;
- aux aides versées pour l'immobilier d'entreprises ainsi que pour l'OPAH.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 260 987.60 € pour une prévision de 8 362 178 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 660 430 € et correspondent au solde du FCTVA ainsi qu'aux acomptes et soldes de subventions.

Présenté par chapitre en T.T.C.

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			
Chap		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
011	Charges à caractère général	3 411 305 €	2 958 910,28 €
012	Charges de personnel	6 936 233 €	6 755 674,37 €
014	Atténuation de produits (<i>FNGIR et attributions de compensations</i>)	2 100 189 €	2 074 377,43 €
023	Virement à section d'investissement	601 816 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre (<i>amortissements</i>)	1 600 000 €	1 459 602,52 €
65	Autres charges de gestion courante	997 223 €	983 765,44 €
66	Charges financières	199 758 €	194 580,55 €
67	Subvention d'équilibre aux budgets annexes	15 000 €	10 043,72 €
68	Dotations aux amort et aux provisions	2 000 €	0,00 €
	TOTAL	15 863 524 €	14 436 954,31 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT			
Chap		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
002	Excédent antérieur reporté	273 520 €	0,00 €
013	Atténuation de charges (<i>remboursement sur rémunération personnel</i>)	180 000 €	253 869,98 €
042	Opérations d'ordre (<i>amortissements</i>)	162 877 €	162 877 €
70	Produits des services, du domaine	1 223 175 €	1 188 464,77 €
73	Impôts et taxes	9 799 453 €	9 862 596,60 €
74	Dotations et participations	3 788 429 €	3 877 046,78 €
75	Autres produits de gestion courante	373 000 €	419 827,36 €
76	Produits financiers	8 070 €	8 070,70 €
77	Produits exceptionnels	15 000 €	15 996,75 €
78	Reprise amortissement, dépréciations, provisions	40 000 €	40 536,29 €
	TOTAL	15 863 524 €	15 829 286,23 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 418 169 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre (<i>amortissements</i>)	162 877 €	162 877,00 €
041	Opérations patrimoniales	145 000 €	141 440,65 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	601 000 €	584 811,34 €
20	Immobilisations incorporelles (<i>études</i>)	292 190 €	175 898,44 €
204	Subventions d'équipement versées	132 100 €	42 000,00 €
21	Immobilisations corporelles (<i>dont mobilier et divers matériels</i>)	715 198 €	449 089,73 €
23	Immobilisations en cours	4 895 644 €	2 779 024,73 €
	<i>dont travaux voirie</i>	1 570 589 €	1 411 959,44 €
	TOTAL	8 362 178 €	4 335 141,89 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
		Budget 2025 + DM	Réalisé 2025
021	Virement section de fonctionnement	601 816 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre (<i>amortissements</i>)	1 600 000 €	1 459 602,52 €
041	Opérations patrimoniales	145 000 €	141 440,65 €
10	Dotations, fonds divers (<i>dont FCTVA</i>)	2 766 957 €	2 185 269,76 €
13	Subvention d'investissement	731 368 €	474 442,20 €
16	Emprunts	2 504 000 €	170,00 €
21	Immobilisations corporelles	0	31,02 €
23	Immobilisations en cours	0	31,45 €
27	Autres immobilisations financières	13 037 €	0,00 €
	TOTAL	8 362 178 €	4 260 987,60 €

Les principaux crédits d'investissements 2025 réalisés (hors RAR) au budget principal sont :

Au titre des programmes récurrents :

- Les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie et des ouvrages d'art : 1 606 137,92€ TTC dont 146 178,48€ TTC en fonctionnement ;
- L'acquisition de livres pour les bibliothèques : 65 859,84€ TTC ;
- Le mobilier de bureau et matériel informatique : 245 749,39€ TTC dont 184 405,19€ pour la médiathèque de Louhans et 17 506,01 € pour les écoles ;
- Les travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine bâti et naturel : 118 591,44 € TTC (travaux pour les équipements aquatiques et sportifs, accueil de loisirs de Louvarel et locaux des services administratifs et techniques, sentiers de randonnées) ;

Au titre des principaux investissements :

- Création d'une salle de sport à Branges : poursuite de la maîtrise d'œuvre et des travaux avec des crédits réalisés en 2025 à hauteur de 1 079 219,27€ TTC.

B/ Les résultats 2025 et affectation 2026

Le résultat de la section d'investissement s'élève pour l'exercice 2025 à -1 492 323,08€ et à -1 119 932,08 € après prise en compte des restes à réaliser en dépenses de 288 039€ et en recettes de 660 430€.

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève pour l'exercice 2025 à + 1 392 331,92€. Après report du résultat antérieur à + 273 520,74€, le résultat d'ensemble de la section de fonctionnement est excédentaire à + 1 655 852,66€.

Il est proposé de reporter au budget 2026, 1 492 323,08€ au compte D001 à la section d'investissement et 545 920,58€ au compte R002 de la section de fonctionnement et d'affecter au compte R 1068 la somme de 1 119 932,08€.

C/ Le budget principal 2026

Des modifications ont été apportées par rapport aux orientations budgétaires suite à des ajustements sur les dépenses des différents services pour être au plus juste au vu des besoins identifiés.

Les principaux crédits d'investissements 2026 inscrits au budget principal (hors restes à réaliser) sont définis comme suivant :

Au titre des programmes récurrents :

- Les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie et des ouvrages d'art : 1 750 000 € TTC dont 176 000 € en fonctionnement ;
- L'acquisition de livres pour les bibliothèques : 69 000 € TTC ;
- Le mobilier de bureau et matériel informatique hors écoles : 30 875€ TTC ;
- Les aires de jeux des écoles : 41 600 € TTC ;
- L'équipements des classes (mobilier et équipement informatique) : 22 875 € TTC ;
- Les travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine bâti locatif : 17 800€ TTC ;
- Les travaux et achats d'équipements sportifs terrestres et aquatiques : 123 379€ TTC
- Un volet communication à hauteur de 17 000 € TTC pour la signalétique sur les différents sites intercommunaux.

Au titre des principaux investissements :

- Création d'une salle de sport à Branges : poursuite de la maîtrise d'œuvre et des travaux avec des crédits en 2026 à hauteur de 6 791 889€ TTC ;
- Aide à l'immobilier d'entreprises et d'hébergement touristique : 50 000 € ;

Présentation par chapitre en TTC

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
Chap			Chap		
011	Charges à caractère général	3 544 465,00	002	Excédent antérieur reporté	545 920,58
012	Charges de personnel	7 180 000,00	013	Atténuations de charges sur salaires	200 000,42
014	Atténuation de produits	2 075 795,00	70	Produits des services	1 271 890,00
023	Virement à section d'investissement	580 846,00	73	Impôts et taxes, FPIC	9 795 134,00
042	Opérations d'ordre (amortissements)	1 540 000,00	74	Dotations et participations	3 972 185,00
65	Autres charges de gestion courante (dont subvention équilibre au budget annexe GET)	1 170 901,00	75	Produits de gestion courante	346 000,00
66	Charges financières	200 000,00	77	Produits exceptionnels	15 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	042	Opération d'ordre (amortissements)	162 877,00
68	Dotations aux provisions	2 000,00			
TOTAL		16 309 007,00			16 309 007,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	1 492 323,08	021	Virement section de fonctionnement	580 846,00
040	Opérations d'ordre (amortissements)	162 877,00	040	Opérations d'ordre (amortissements)	1 540 000,00
041	Opérations d'ordre (Dont remboursement avance/travaux)	1 372 000,00	041	Opérations d'ordre (dont remboursement avance/travaux)	1 372 000,00
16	Emprunts dont caution AAGV : 4 000 €	625 300,00	10	Dotations, fonds divers dont RAR 2025: 60 000 € dont affectation au cpte 1068 : 1 119 932.08€	2 716 374,00
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	13	Subventions d'investissement dont RAR 2025 : 600 430€	3 773 391,00
204	Subventions d'équipement versées dont RAR 2025 : 45 250€	95 250,00	16	Emprunts et dettes assimilées dont emprunt salle de sports dont cautions AAGV dont emprunt équilibre	2 898 990,00 2 500 000,00 4 000,00 394 990,00
21	Immobilisations corporelles dont RAR 2025 : 95 541€	623 863,92	45	Opérations pour compte de tiers	41 150,00
23	Immobilisations en cours dont RAR 2025 : 147 248€	8 521 137,00			
TOTAL		12 922 751,00	TOTAL		12 922 751,00

Au vu des dépenses et recettes prévisionnelles de fonctionnement et d'investissement avec prise en compte du report des restes à réaliser et du résultat 2025, le budget principal 2026 est présenté avec un emprunt de 2 894 990 € (dont 2 500 000€ d'emprunt pour la construction de la salle de sport déjà voté en 2025 et signé début 2026).